

Le juge constitutionnel

Par **Sidick**, le 12/06/2021 à 19:25

Bonjour à tout le monde, je peux avoir le plan de ce

Par **Isidore Beautelet**, le 13/06/2021 à 09:40

Bonjour

Merci de lire la charte du forum et notamment le point n°7.

[quote]

Article 7 : Nous ne sommes en aucun cas pour faire le travail à votre place !

Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous démontrez que vous avez un minimum travaillé. **Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique, ou à défaut un début de raisonnement** avant d'envisager de vous conseiller.

Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon. **Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir** . (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite).

[/quote]